

Image not found or type unknown



# 3ème loi de finances rectificative pour 2012 - Censure du Conseil Constitutionnel

**Actualité législative** publié le **03/01/2013**, vu **1506 fois**, Auteur : [Maître Dominique Troy](#)

Dans sa décision n°2012-622 DC, le Conseil Constitutionnel a censuré la mesure relative aux donations-cessions de titres : selon le Conseil Constitutionnel, cette mesure faisait peser sur les donataires une imposition sans rapport avec leur propre situation mais liée à l'enrichissement antérieur du donateur.